

VILLE D'APT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apt, le 1er décembre 2022

Résidence Saint Michel Désignation d'un expert par le Tribunal administratif

Notification

La mairie d'Apt a reçu la notification officielle de la désignation d'un expert ce jeudi 1er décembre en fin d'après-midi. Cette désignation fait suite à la saisine du tribunal administratif la semaine dernière par le maire d'Apt afin qu'une expertise soit diligentée pour déterminer s'il existe un risque de sécurité dans l'ensemble constitué des immeubles «Les Hortensias», «Les Rosiers», «Les Glaïeuls», «Les Narcisses» et «Les Romarins».

L'expertise

La réalisation de l'expertise devrait débuter le vendredi 2 décembre. Elle se conclura par la remise d'un rapport sur les immeubles désignés. Le rapport sera transmis à la mairie d'Apt ainsi qu'aux copropriétaires concernés.

Point contact

A partir du lundi 5 décembre, les habitants disposeront d'une adresse email dédiée aux questions qu'ils souhaiteraient poser : info-saint-michel@apt.fr - Ce point contact assurera la liaison vers les services compétents.